

Journal du Cultivateur



PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. I., No. 3, MONTRÉAL, JUILLET, 1853.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

Les personnes à qui les numéros 1 et 2 ont été adressés, et qui n'auraient pas intention de s'abonner pour le journal, obligeront l'éditeur, en lui renvoyant ces numéros, attendu que malgré le très grand nombre d'exemplaires imprimés, il lui en reste à peine assez pour de nouveaux abonnemens.

Nous avons discontinué d'envoyer le journal à ceux qui ne nous ont pas fait tenir la souscription durant le mois passé.

Nous espérons que nos amis de la campagne se rappelleront que lorsqu'un comté souscrit, par l'entremise de sa Société ou de ses Sociétés d'Agriculture, au montant de £80, il a droit de recevoir la jolie somme de £250 des fonds provinciaux.

Nous pouvons ajouter à ce que nous avons déjà dit du labour dans le sous-sol, que dans un pays aussi vaste que l'est le Bas-Canada, il est très difficile, sinon impossible, de poser une règle générale, tant sont considérables les variétés du sol.

Nous pouvons néanmoins remarquer qu'il y a trois variétés de sol où le labour profond est ou détrimental, ou impraticable, ou avantageux.

Premièrement, quand il est détrimental; partout où il y a une surface de terre et de tourbe, ou gazon, accumulées, qui recouvre un sous-sol de sable ou de gravier, il serait nuisible de labourer profondément, et d'amener un tel sous-sol à la surface. Ce serait défaire ce qu'a fait la nature, en couvrant ce

qui était stérile d'une végétation de plusieurs siècles. De tels sols devraient être tenus entièrement en pâturages, avec engrais ou amendemens en glaise ou marne, à la surface, et s'ils avaient assez de profondeur pour être labourés, il ne devraient l'être que très légèrement.

Secondement, quand il est impraticable; une grande partie du sol du Bas-Canada, sur les bords de l'Outaouais particulièrement, mais dans beaucoup d'autres endroits aussi, est couverte ou remplie de pierres que les géologues appellent "cailloux roulés," c'est-à-dire de fragmens de rochers qui ont été roulés l'espace de plusieurs centaines de milles, généralement des rivages du lac Supérieur. Ces cailloux gisent si près l'un de l'autre, qu'une charrue à sous-sol serait mise en pièces en donnant dessus, et l'attelage brisé, quoiqu'il y ait, à ce que nous croyons, beaucoup de fermes d'où ces pierres pourraient être ôtées, et qui deviendraient par là labourables à la surface. Le travail que cause la nécessité de tourner l'année en année, autour d'une grosse pierre avec une charrue, d'interrompre le sillon et

de laisser une touffe d'herbes nuisibles, est beaucoup plus considérable que serait celui d'enlever ou de caler la pierre. Nos voisins ont une coutume qu'ils appellent "roulement de troncs d'arbres," ou gros bois rond, (*log-rolling*); c'est-à-dire qu'ils se joignent plusieurs ensemble pour défricher un morceau de terre, ou en couper le bois et le "rouler" à l'endroit où l'on veut ériger une maison. On tirerait le même avantage, dans ce pays, de l'habitude de rouler les cailloux

ou grosses pierres, pour nettoyer le terrain, et faire de leurs fragmens de bonnes clôtures.

Il y a aussi une autre espèce de terrain où un labour profond n'est évidemment impraticable; c'est celui où une mince surface de sol repose sur un lit horizontal de roche, ou sur un roc quelconque; car quoique, dans les grandes vallées du Saint Laurent et de l'Outaouais, les couches soient généralement à peu près horizontales, elles deviennent, en gagnant l'ouest et le nord, beaucoup tourmentées. Par l'injection ou la protrusion des roches volcaniques, les lignes de la stratification des roches sédimentaires (c'est-à-dire du calcaire, du grès, du schiste argileux et autres roches déposées dans l'Océan lorsque les eaux couvraient la terre), sont devenues plus approchantes de la verticale, c'est-à-dire plus relevées ou plus inclinées. Des sources en surgissent et forment des marais et la principale affaire du cultivateur est l'égoût, toujours en regard à la question principale, savoir, laquelle de ces deux choses est la plus avantageuse, tenter de rendre bonne une terre *doutceuse*, ou défricher une terre nouvelle.

Troisièmement, quand il est utile; en autant que nous sommes au fait de la géographie physique du Canada, il y a très peu de terre de l'espèce sur laquelle la charrue à sous-sol est employée principalement dans Grande-Bretagne et dans les États-Unis; savoir, dans laquelle une surface légère sablonneuse ou tourbeuse, repose sur un sous-sol d'argile ou de marne. Dans ce cas, comme nous l'avons dit, il est utile d'amener à la surface le sous-sol, à la quantité néces-